



Groupe Scolaire Pierre et Marie Curie - Frouzins

CR du Conseil d'école du 10 Novembre 2015

I - RESULTAT DES ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Scrutin du 9 octobre 2015

Nombre d'inscrits : <u>512</u>	(490)
Nombre de votants : <u>236</u>	(192)
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 14	(7)
Nombre de suffrages exprimés : <u>222</u>	(185)
Taux de participation : <u>46.09 %</u>	(39.18 %) l'an passé
Nombre de sièges : 13	

FCPE : 4 sièges ARPEF : 9 sièges

II - MODALITES CONCERNANT LE PV ET CR

PV : procès-verbal est interne à l'école, il ne peut être publié que par voie d'affichage. Il est signé par les parties à l'issue du Conseil d'Ecole.

CR : compte-rendu édité après relecture par les fédérations et la Mairie. L'école participe à sa relecture et en vérifie le contenu. Les noms des personnes qui ne souhaitent pas être mentionnées ne doivent pas y apparaître.

La Mairie s'engage à photocopier le CR pour distribution et information à tous les parents du groupe scolaire. Le CR ne peut pas apparaître sur le site de la Mairie.

III - REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Chacun des membres en a fait une lecture préalable. L'école n'estime pas y apporter de modifications. Cependant, il y en aura lorsque le projet d'édition des règles de vie de l'école aura été mené à son terme puisqu'il sera alors présenté en conseil d'école et mis au vote.

Avec l'accord de toutes les parties, l'école se charge de mettre en place (comme les années précédentes) un roulement au sein des classes afin que chaque famille puisse effectivement le lire et en retour signer un coupon de confirmation (récépissé). Pas de modification à apporter au niveau parents d'élèves, enseignants et mairie.

IV - EFFECTIFS DE RENTREE GROUPE SCOLAIRE P&M CURIE

MATERNELLE

PS	31	147 élèves
PS/MS	30	
MS	30	29.4 / classe
GS	29	
GS	27	

PRIMAIRE

CP	25	203 élèves
CP/CE1	23	
CE1	26	25.4 / classe
CE1/CE2	24	



Groupe Scolaire Pierre et Marie Curie - Frouzins

CR du Conseil d'école du 10 Novembre 2015

CE2	26
CM1	27
CM1/CM2	25
CM2	27

350 élèves pour le groupe scolaire Moyenne de 26.9 / classe
--

Montée pédagogique pour la rentrée 2016 :

- de la maternelle vers le primaire : 56 élèves GS > CP
- du primaire vers le collège : 41 élèves de CM2 > 6ème

Soit un différentiel de 15 élèves en +

Pour 2016, la prévision des effectifs Pour le DASDEN doit se faire entre le jeudi 12/11 et le lundi 23/11.

La mairie essaie d'équilibrer, peut-être pour un transfert école-école si besoin. Une réflexion sur les 56 GS qui montent au CP semble primordiale. Les fédérations de Parents demandent que soient mis en place des critères pour équilibrer assez tôt dans l'année. Réunions à prévoir en janvier.

On peut se baser sur les prévisions d'effectifs qui seront donnés fin novembre à l'académie.

V - QUESTIONS CONCERNANT LES ATSEM(S)

10 atsems réparties sur les 5 classes sur la semaine (mercredi matin compris). La Municipalité n'a pas obligation d'attribuer une ATSEM par classe mais un pôle d'ATSEMs par école.

A l'exception de la PS/MS qui a toujours la même personne, les autres classes en ont généralement 2, et même 3 pour la MS et la GS. En octobre, les absences relevaient de convocations à des examens (petite enfance) ou des formations (CNPTF). La Mairie rappelle que les agents dont la période d'absence sera supérieure à une semaine (5 jours ouvrés) seront remplacés dans la mesure des possibilités, mais pas en-dessous.

Si l'enseignante est absente, l'atsem est positionnée sur un autre poste une fois que le directeur a relégué l'information.

Il est réfléchi à la mise en place d'une charte sur l'école définissant les tâches et rôles des personnels. Elle s'appuiera sur un ensemble de points précis rappelés en réunion par le directeur.

VI - PROJET DE REGLES DE VIE ECOLE

L'idée est d'avoir une meilleure lisibilité sur tout le temps de l'enfant et donc avec l'ALAE et la Cantine. Les adultes qui auraient à gérer des situations particulières doivent adopter un discours et des réponses identiques.

Les élèves puis les enseignants ont, jusqu'à présent, recensé les situations pour éditer des règles communes (mais aussi des sanctions ou réparations) en fonction des lieux autres que la classe. Un travail est engagé sur des attendus incontournables (violences physiques, harcèlement, insultes, dégradation du matériel).

Edition du document commun et retour aux élèves (comme aux familles pour ce qui est des modalités de suivi).

Dans les cas extrêmes, une liaison avec les familles et un contrat de suivi hebdomadaire sera mis en place (enseignant, directeur, animateurs, personnel cantine)

Certains thèmes sont à travailler en classe (programmes EMC, vivre ensemble ...) : religion, racisme, harcèlement, le respect de la nourriture / l'eau, EDD, ... Essai de présentation de l'outil au prochain conseil d'école.



Groupe Scolaire Pierre et Marie Curie - Frouzins

CR du Conseil d'école du 10 Novembre 2015

VII - ALAE / PEDT

Relations avec l'école : projet de règles de vie et suivi des élèves via des réunions mensuelles (au minimum) et cahier de suivi accessible et consultable par tous les adultes de l'école.

Activités pendant Alae/cantine sont mises en place pour qu'un maximum d'enfants puissent participer.

Projet éducatif territorial Circulaire n°2013-036 du 20 mars 2013

BO n°12 du 21 mars 2013 recensant les objectifs, la méthode, le calendrier d'élaboration, les modalités de fonctionnement pour ce qui est des intervenants, des locaux et des activités.

CUJ PEDT (appel auprès de multiples partenaires).

Réunion pour compte-rendu (1^{er} décembre à 18h30).

Question de l'école concernant les ateliers sport :

L'intervenante utilise du matériel appartenant à la maternelle (panneau mobile de basket) et des maillots (côté primaire). Elle prête depuis la semaine dernière quelques ballons. L'équipe enseignante souhaiterait qu'une convention soit passée quant à l'utilisation de ces supports afin de ne pas avoir à éventuellement les remplacer sur ses fonds (et non prévus pour) en cas de dégradation.

Deux panneaux interchangeables ; ce serait l'idéal.

Ateliers en lien avec PEDT

- Tennis de table
- Bénévole d'une association pour le théâtre.
- Apprentissage du basket (maternelle et primaire) et raid en juin (orientation, canoë, VTT) sur le site de Borderouge pour les CM2
- En relation avec la maison des jeunes : réalisation d'une vidéo (participation à toutes les étapes du story-board à l'élaboration; le projet est financé par la CAF).

VIII - SORTIES SCOLAIRES EN LIEN AVEC LES PROJETS CLASSE / ECOLE

Ecole & Cinéma : 3 fois dans l'année + 2 classes de GS pour la 1ère fois.

"Le Bonhomme de neige" : moulin de Roques (axe-sud) présenté par les musiciens de l'école de musique.

Expo en lien avec la 1ère Guerre Mondiale (les As de l'aviation) / Médiathèque

Odyssud : cycle 2

Dans le cadre du volet langue du projet d'école : les 4 classes du cycle 3 verront en janvier une adaptation « Tarzan » en anglais à l'espace Bonnefoy à Toulouse.

Le 23 novembre, toutes les classes de l'école participeront pour la 1ère fois à un cross des écoles sur les terrains de l'espace Berdeil.

Représentation aux parents des chorales cycles 2 et 3 début février / mais certainement moins dense vu que nous n'avons pas commencé (Intervenante en arrêt)

Carnaval / Kermesse

Spectacle "Yako et ses amis" a été vu par les maternelles.

IX - TRAVAUX CONCERNANT LA SALLE DE SPORT & QUESTIONS DIVERSES

Elle doit être couverte pour la rentrée de septembre 2016.

- Toilettes maternelles :
Carrelage R11 aux normes, soit disant antidérapant.
Vérifier la qualité du carrelage (Mairie).
 - Toit de la yourte : le toit a été réparé cet été. Les assurances doivent venir vérifier l'avancée des travaux.
-



Groupe Scolaire Pierre et Marie Curie - Frouzins

CR du Conseil d'école du 10 Novembre 2015

- Protection des portes (via groom de porte) des classes maternelles donnant sur la cour contre les coups de vent et retours intempestifs / violents sur les élèves l'empruntant. La mairie doit regarder pour le groom de porte sur celles des sanitaires qui donnent sur l'extérieur.
 - Problèmes de vitres fêlées en maternelle (mairie doit vérifier).
 - Entrées et Sorties maternelle.
 - Circulation entre la maternelle et le primaire (rappel d'un système d'interdiction aux parents style bande déroulante comme dans les cinémas).
 - Verbalisation des personnes mal garées.
 - Information par un agent de sécurité.
 - Intervention auprès des enfants d'un agent.
-